

# LONDRES N'EST PAS LA 6<sup>E</sup> VILLE FRANÇAISE. MAIS LA 30<sup>E</sup> ?

## ANALYSE

PAR ERIC ALBERT

Londres, correspondance

**F**uite », « exil », qu'il soit fiscal ou pas, « évasion ». ... Le départ des Français à l'étranger n'en finit pas de provoquer débat, le plus souvent accompagné d'un discours alarmiste. Le mouvement serait le symptôme d'un grand malaise national. Au premier rang des pays vers lesquels les Français partent se trouve le Royaume-Uni, provoquant au passage quelques fantasmes pas toujours bien vérifiés. Rappel de quelques vérités.

Non, contrairement aux déclarations de Nicolas Sarkozy lors de sa visite d'État au Royaume-Uni en 2008, Londres n'est pas la sixième ville française. Depuis, Boris Johnson, le bouillonnant maire de la capitale britannique, le répète en boucle. Sauf que c'est faux. Personne ne sait exactement combien de Français vivent au Royaume-Uni. Rien ne les oblige à s'enregistrer quelque part, puisqu'il s'agit de l'Union européenne. Il n'existe que deux chiffres fiables : 120 000 personnes sont inscrites au consulat ; le recensement britannique comptabilise 136 000 résidents au Royaume-Uni « nés en France ».

Dans les deux cas, il s'agit d'une sous-estimation. Les étudiants ne sont pas comptabilisés, ni les résidents vivant dans des foyers, par exemple. En recoupant les données des services de santé et des allocations sociales britanniques, le consulat conclut « qu'au moins 300 000 Français » vivent au Royaume-Uni. Environ les trois quarts sont installés dans le grand Londres, soit 225 000 personnes. Cela placerait Londres environ au trentième rang des agglomérations françaises. Soit une taille comparable à Bayonne, Angers ou Dijon. Très loin de Bordeaux, contrairement à ce que tonnait M. Johnson quand il avait reçu Alain Juppé.

Le nombre de Français au Royaume-Uni a-t-il augmenté depuis l'élection de François Hollande ? Non, à en croire les chiffres officiels. L'augmentation est spectaculaire... depuis vingt ans. Le nombre d'inscrits à l'ambassade a triplé en deux décennies. La progression représente un mouvement de fond, constant. « Il n'y a pas de différence notable depuis la présidentielle », note Olivier Chambard, le consul.

Olivier Cadic, installé outre-Manche depuis près de deux décennies, et candidat UMP aux élections consulaires de mai – une première, qui élira des « conseils consulaires » représentant les Français de l'étranger –, conteste cette vision. Il affirme constater une accélération des installations au Royaume-Uni ces derniers temps, notamment dans le milieu des entrepreneurs. M. Cadic sait de quoi il parle : dans les

années 1990, il avait quitté la France pour installer son entreprise d'informatique en Angleterre. Et si les statistiques officielles n'enregistrent pas le phénomène, c'est, selon lui, qu'elles ont un temps de retard sur la réalité. « Du temps de Louis XIV, déjà, on disait que le départ des Huguenots n'avait pas lieu », affirme-t-il.

### « L'entreprise France va mal »

Pour M. Cadic, la question n'est pas l'accélération, car le phénomène dure depuis très longtemps : « L'entreprise France va mal. Le fait est que les gens en France, les jeunes, les entrepreneurs, n'y voient pas d'avenir. Ils cherchent du travail ailleurs. » Debra Kelly, de l'université de Westminster, auteure d'un livre sur les Français de Londres, ajoute que le départ est aussi un rejet culturel : « Beaucoup sont venus de façon temporaire, et sont restés un peu par hasard. Mais j'ai été surprise du nombre de Français qui disent avoir quitté la France par rejet de conventions jugées trop élitistes. »

Que les installations outre-Manche s'accélèrent ou non, une chose est certaine : la fiscalité n'y est pas pour grand-chose. Même M. Cadic le dit : « Il n'y a pas d'exil fiscal vers le Royaume-Uni. » La raison en est simple : la fiscalité britannique n'est guère plus intéressante que la française. L'impôt sur le revenu comprend trois barèmes à 20 %, 40 % et 45 %, qui sont proches de ce qui se pratique dans l'Hexagone. Pour les familles avec enfants, la France est même plus

intéressante, dans la mesure où le quotient familial n'existe pas outre-Manche. Bref, pour échapper au fisc, mieux vaut partir à Monaco ou dans un canton suisse.

Cela ne veut pas dire que la fiscalité n'y est pour rien du tout. Les oligarques russes en savent quelque chose : pour les très grandes fortunes, il existe un statut de « non domicilié », qui permet de ne pas payer d'impôt sur son argent hors du Royaume-Uni. Pour les entrepreneurs aussi, l'imposition est moins lourde, particulièrement au niveau des charges patronales. L'impôt sur la fortune n'existe pas non plus.

Mais l'immense majorité des immigrés français au Royaume-Uni viennent parce qu'il y a du travail. Le chômage britannique est de 7,2 %, contre 9,8 % en France métropolitaine. « Le marché de l'emploi britannique est culturellement ouvert aux étrangers, même si la tendance actuelle est au repli », explique Axelle Lemaire, députée (PS) de la circonscription d'Europe du Nord. C'est vrai pour les jeunes peu qualifiés qui viennent tenter leur chance, quitte à tra-

vailer très dur avec de faibles salaires, mais aussi pour les cadres de haut niveau. « L'élite a envie d'ailleurs, et elle est aujourd'hui très mondialisée », précise M<sup>me</sup> Lemaire. *Beaucoup espèrent aussi que leurs enfants puissent décrocher des diplômes prestigieux de grandes universités internationales.* ■

albert@lemonde.fr